

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq cent vingt et unième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 29 août 2019, à 10 h 10

Président : M. Mushayavanhu..... (Zimbabwe)

GE.20-01472 (F) 010520 040520



* 2 0 0 1 4 7 2 *

Merci de recycler



Le Président (*parle en anglais*) : Bonjour chers collègues. Je déclare ouverte la 1521^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Mesdames et Messieurs les Représentants, comme annoncé précédemment, la séance plénière de ce jour sera consacrée à la deuxième consultation sur le projet de rapport annuel de la Conférence. Au cours de cette séance, je donnerai brièvement la parole à toutes les délégations qui souhaitent s'exprimer dans un cadre formel, puis nous passerons à un débat informel durant lequel je souhaiterais examiner le projet de rapport et soumettre les différentes propositions. À l'issue du débat informel, nous reprendrons le cadre formel pour aborder toute autre question que les Représentants souhaiteraient soulever.

J'ouvre à présent la séance. Je donne la parole au Représentant de la République islamique d'Iran.

M. Baghaei Hamaneh (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Bonjour, chers collègues. Merci beaucoup, Monsieur le Président. Monsieur le Président, je vous remercie de tous les efforts que vous déployez pour parachever le rapport de la Conférence du désarmement sur ses travaux de 2019. Nous saluons votre professionnalisme et votre transparence. D'après ce que vous avez dit à la séance plénière de la semaine dernière, nous comprenons que cet examen du rapport, paragraphe par paragraphe, vise à déterminer le degré d'assentiment que recueille chacun de ces paragraphes auprès de chaque délégation. Par conséquent, il est parfaitement clair que rien n'est convenu tant que tout n'est pas convenu. Autrement dit, nous établirons une version mise au propre du rapport dans laquelle auront été pris en compte tous les amendements et toutes les suggestions, après quoi les délégations pourront rechercher l'aval nécessaire de leurs capitales respectives.

Cela étant dit, je tiens à faire part une nouvelle fois des points suivants. Le rapport doit être le reflet du mandat réel de la Conférence et de sa fonction supposée d'instance multilatérale de négociation unique, d'institution fondée sur le consensus qui a pour mission de négocier des instruments juridiquement contraignants relatifs à quatre questions de fond essentielles, en particulier le désarmement. Le rapport devrait refléter fidèlement les préoccupations exprimées par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) concernant l'absence de progrès dans le domaine du désarmement. Nous proposons donc de modifier le paragraphe 5 en insérant un extrait pertinent de la déclaration qu'a faite le Secrétaire général avant le débat de haut niveau de la Conférence. Hier, ma délégation a proposé au secrétariat un texte à cet effet.

Toute tentative de politisation de la Conférence du désarmement est inacceptable. Nous devons rétablir la tradition de compte rendu pratiquée de longue date par la Conférence, tradition qui n'a été interrompue que l'année dernière suite à l'obstination et à l'obstruction d'une délégation. Nous ne devrions pas laisser ce précédent isolé se répéter cette année. Nous déplorons toute tentative d'enfreindre l'article 9 du Règlement intérieur sur la rotation par ordre alphabétique de la présidence de la Conférence. Nous félicitons tous les Présidents de 2019 qui se sont acquittés de leurs fonctions avec professionnalisme en tentant de proposer un programme de travail consensuel, et sommes d'avis que leurs noms devraient être mentionnés dans le rapport.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République islamique d'Iran de son intervention. Je donne à présent la parole au Représentant de Cuba.

M. Delgado Sánchez (Cuba) (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur le Président. Nous voudrions saisir cette occasion pour vous remercier de tous les efforts louables que vous avez entrepris. Notre délégation a été témoin des intenses consultations bilatérales que vous avez menées, des efforts et du professionnalisme que vous avez déployés pour parvenir à un projet de rapport qui puisse être adopté par consensus.

Nous espérons sincèrement que ce projet de rapport est complet, détaillé et reflète tout ce qui se passe et tout ce qui ne se passe pas à la Conférence du désarmement. Toutefois, nous croyons comprendre que tout le monde ne partage pas la même volonté politique à cet égard, ni même en ce qui concerne l'exécution du mandat confié à la Conférence de négocier des instruments juridiquement contraignants sur le désarmement.

Dans un souci de transparence, il convient de souligner que, l'année dernière, notre délégation a accepté le libellé du paragraphe 4, considérant, par pragmatisme, que cela était nécessaire pour parvenir à un consensus compte tenu de l'attitude obstructionniste d'une délégation. Nous estimons toutefois qu'une telle concession ne devrait pas créer un précédent et nous n'accepterons pas – et nous insistons sur ce point – une situation dans laquelle une délégation serait l'otage du rapport de la Conférence en raison de caprices politiques du moment. En d'autres termes, notre délégation n'acceptera jamais une démarche dans laquelle nous ferions mention des présidences que nous apprécions, et passerions sous silence celles qui, pour des raisons politiques, ne nous satisfont pas.

Notre délégation rejette avec force toute politisation de cette instance de désarmement, et nous souhaitons dire très clairement notre attachement au plein respect des buts et principes de la Charte des Nations Unies, en particulier du principe de l'égalité souveraine de tous les États. Bien entendu, nous examinerons le projet que vous nous avez présenté de façon aussi constructive que possible, raison pour laquelle nous avons fait cette déclaration à propos du paragraphe 4. En ce qui concerne le paragraphe 5, nous souhaiterions qu'il soit dit dans le compte rendu de la présente séance que nous estimons que toute référence aux positions du Secrétaire général de l'ONU doit être équilibrée et viser l'objectif fondamental de la Conférence, à savoir négocier des instruments juridiquement contraignants, ce à quoi nous ne sommes pas parvenus ces vingt dernières années, et contribuer de manière déterminante au désarmement et, plus particulièrement, s'agissant de notre délégation, à l'élimination des armes nucléaires.

Je souhaite également indiquer que, en ce qui concerne le paragraphe 6, notre délégation relève qu'il contient certains détails techniques. À la réflexion, nous voudrions revoir ce paragraphe lorsque les négociations sur les autres paragraphes du rapport auront abouti. Nous prendrons alors position, en fonction de l'issue de ces négociations.

Je tiens à vous remercier une fois de plus de tous vos efforts, qui devraient sans nul doute contribuer à maintenir, dans le cadre de cette Conférence, un esprit de compromis. Soyez assuré, en tant que membre du Groupe des 21 et Représentant d'un pays africain frère, de pouvoir compter sur le soutien de la délégation cubaine. Je vous remercie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de Cuba de son intervention. Je donne maintenant la parole au Représentant du Kazakhstan.

M. Baissuanov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Madame l'Ambassadrice est en route pour la salle du Conseil. Elle a l'intention d'intervenir dans le cadre des questions diverses, après l'examen de ce point. Je vous remercie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je n'ai plus d'orateurs, sur ma liste, souhaitant intervenir dans le cadre formel. Je vais à présent suspendre la séance et nous nous retrouverons en séance informelle.

La séance est suspendue à 10 h 20 ; elle est reprise à 12 h 25.

Le Président (*parle en anglais*) : La séance reprend. Nous sommes à présent en séance formelle. Une autre délégation souhaite-t-elle faire des observations sur un autre point ? Je vois l'Ambassadrice de Kazakhstan.

M^{me} Aitzhanova (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que notre délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à cette importante fonction et de vous assurer du plein appui de notre délégation.

Dans mon intervention, je souhaite appeler l'attention des délégations sur la résolution adoptée à l'initiative du Kazakhstan en décembre 2009, à la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale, en vertu de laquelle ce jour du 29 août a été déclaré Journée internationale contre les essais nucléaires. Cette journée est hautement symbolique pour le Kazakhstan et pour la communauté internationale. Il y a exactement soixante-dix ans, la première explosion nucléaire avait lieu dans l'ancien site d'essais de Semeï au Kazakhstan. Sur ce site, plus de 450 essais nucléaires ont été menés, dont mon pays continue de subir les conséquences sur le plan de la santé humaine et de l'environnement.

Quarante-deux ans plus tard, le 29 août 1991, face au vaste mouvement citoyen antinucléaire, le premier Président du Kazakhstan, Nursultan Nazarbayev, a pris la décision historique de fermer le site d'essais nucléaires de Semeï. Ce geste décisif et audacieux est d'autant plus fort que le Kazakhstan a volontairement renoncé à 1 400 têtes nucléaires, soit le quatrième plus gros arsenal nucléaire au monde, dont il avait hérité après l'éclatement de l'Union soviétique. Cette décision a été suivie d'une série de mesures multilatérales pour mettre fin aux essais nucléaires.

Le Kazakhstan est l'un plus inlassables défenseurs du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. En 2006, les cinq pays de la région ont décidé de créer une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale. Plus récemment, le Kazakhstan a décidé d'accueillir la banque d'uranium faiblement enrichi de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Malgré cela, nous devons redoubler d'efforts pour ne pas oublier les dures leçons du passé et œuvrer sans relâche en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires. Ces dernières décennies, l'absence flagrante de progrès dans le domaine du désarmement nucléaire a conduit 122 États Membres de l'ONU à prendre l'initiative d'adopter le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Le Kazakhstan a ratifié le Traité le mois dernier et l'instrument de ratification sera déposé ce jour au Secrétariat de l'ONU à New York.

En outre, le Prix Nazarbayev pour un monde sans armes nucléaires et pour la sécurité mondiale a été décerné ce jour à Nour-Soultan au regretté Yukiya Amano, Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et à Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Durant la cérémonie, le premier Président, Nursultan Nazarbayev, a appelé la communauté internationale à abandonner les armes nucléaires et les essais nucléaires. Mon pays poursuit également ses efforts en vue de créer un mécanisme permanent de coopération entre toutes les zones exemptes d'armes nucléaires déjà établies. Une réunion visant à promouvoir la coopération et à renforcer les mécanismes de consultation entre ces zones a débuté hier à Nour-Soultan.

Dans ce contexte, je souhaite vous inviter tous à vous joindre à nous, le lundi 2 septembre, de 13 heures à 14 h 30, dans la salle XXVII, pour une table ronde sur la coopération entre les zones exemptes d'armes nucléaires. Les invitations ont été envoyées à vos délégations. Cette manifestation est organisée par notre Mission, en collaboration avec Basel Peace Office et les Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement. Nous remercions également la Directrice générale, Tatiana Valovaya, de son soutien et de sa participation personnelle à la manifestation de lundi. Nous nous réjouissons de tous vous y retrouver.

Merci beaucoup pour votre attention.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice de Kazakhstan de son intervention. Je donne la parole au Représentant de la République islamique d'Iran.

M. Baghaei Hamaneh (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. En ce qui concerne l'alinéa b) du paragraphe 9, relatif aux participants aux travaux de la Conférence du désarmement, je voudrais simplement souligner et rappeler que l'inclusion et l'adoption de ce paragraphe dans le rapport n'impliquent en aucune façon la reconnaissance d'Israël et ne doivent pas être interprétées comme telles. Je vous remercie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République islamique d'Iran de son intervention. Une autre délégation souhaiterait-elle prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas.

Chers collègues, je tiens à présent à vous remercier de nous avoir fait part ce jour de vos observations. Toutes vos précieuses contributions et tous les amendements seront bien entendu pris en considération et, à la lumière de la consultation que nous venons d'avoir, j'ai l'intention de demander au secrétariat de faire circuler une copie mise au propre de la deuxième révision du projet de rapport avant notre prochaine réunion plénière, qui se tiendra le mardi 3 septembre à 10 heures.

Je vous remercie sincèrement. La séance est levée.

La séance est levée à 12 h 30.